

Passer des notes au contrat de confiance

En France, quand un professeur est convaincu que tous ses élèves sauront répondre à la question posée..., il ne la pose pas ! Vrai ? Faux ? André Antibi en est convaincu. Depuis trois



ans qu'il pourfend la « constance macabre¹ » – cette fâcheuse tendance professorale à la flagellation collective grâce aux notes –, il est heureux d'annoncer le succès de sa croisade ! Certes, il a écrit aux présidents, obtenu des réponses polies, noté qu'à la Direction de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'Éducation nationale, on prend maintenant au sérieux le manque de confiance en eux des petits Français (manifeste dans les enquêtes PISA²). Mais, surtout, il constate que les enseignants l'écoutent et veulent changer ! 89 % des 1 358 professeurs du public et du privé, qu'il a interrogés, l'affirment !

Pour modifier les comportements, André Antibi ne compte pas sur une loi mais sur la contagion du plaisir à travailler

sur des bases saines. Passer un contrat de confiance avec ses élèves, leur proposer quinze questions à la révision, les interroger exclusivement sur cette base et ne se réserver qu'une seule question surprise (4 points), juste pour voir. Résultats ? le travail paie. Les moyennes montent de 4 à 10 points disent les enseignants qui sont passés à l'acte (plusieurs milliers). C'est aussi un bon moyen de lever le sentiment d'incompréhension fréquent entre les familles et l'école. Puisque certains enseignants ont besoin d'être sécurisés, André Antibi conseille aux chefs d'établissement de se lancer dans une aventure qui, alors, deviendrait collective ! **MCJ**

1. André Antibi, *Les notes : la fin du cauchemar*, Éditions Math'Adore, 2007, 158 p., 15€. Voir aussi le site du Mouvement contre la constance macabre : <http://mclcm.free.fr>